

ABONNEMENT

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat-  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 MARS

## LES ISOLÉS

Veut-on savoir ce qu'est aujourd'hui l'état républicain ? Un journal républicain, le *Journal des Débats*, va nous le dire en quelques lignes :

« Deux ou trois crises ministérielles par an, une Chambre brouillonne et divisée, hors d'état même de voter un budget en douze mois, pleine de prétentions à la toute-puissance et incapable de rien produire ; un cabinet sans assiette parlementaire et sans prestige personnel ; une administration désorganisée, livrée à toutes les influences illégitimes et soustraite à l'autorité de ses chefs, voilà le tableau que nous offrons. »

Ce tableau n'est certainement pas flêté, mais on ne saurait contester qu'il soit fort bien observé et tout à fait conforme à la réalité des faits. On peut s'étonner seulement que le *Journal des Débats* et ses amis l'aient soit si longtemps ignoré, soit traité avec une telle indifférence. Il est bien clair en effet qu'on n'en arrive pas brusquement à ce point. Il n'y a là que la conséquence d'événements antérieurs. Les modérés seraient d'ailleurs mal venus à prétendre qu'on ne les a point avisés à temps. Il y a fort longtemps qu'on les avertis, mais ils ont toujours répondu en se serrant plus étroitement contre les radicaux, sauf à gémir et à lever les bras au ciel en invoquant les dieux protecteurs de l'innocence. Ce n'était pas suffisant, ils commencent aujourd'hui à s'en apercevoir.

Il ne faut pas croire toutefois que le spectacle qui est offert aux modérés suffise à les corriger entièrement. Ils n'entendent s'amender qu'à demi. Le *Journal des Débats* fait à ses amis un devoir étroit et pressant de se séparer du radicalisme. Il donne même ce conseil avec cette ardeur intempérante qu'on est accoutumé à rencontrer chez les néophytes.

« Devant un pareil désarroi et un pareil

danger, écrit-il, espérons qu'on ne va pas se remettre à parler sottement de concentration républicaine et d'alliance avec les gens qui soutenaient, la semaine dernière, la candidature de M. Félix Pyat. C'est la concentration républicaine, c'est la faiblesse de la majorité qui nous a menés où nous sommes. Si les élections de dimanche ne suffisent pas pour donner enfin un peu de courage et de vigueur aux 300 prétendus modérés de la Chambre, quelle leçon leur faudra-t-il ? »

Ainsi, voilà le remède proposé : se séparer du radicalisme et combattre tout seuls. C'est fort courageux, mais lorsqu'on vient d'avoir dans les Bouches-du-Rhône un candidat qui a réuni douze mille voix sur cent trente mille électeurs et dans l'Aisne pas de candidat du tout, c'est une singulière idée que de prétendre qu'on peut combattre sans alliés.

Il est vrai que le *Journal des Débats* fait appel non au pays, mais à la Chambre où il prétend qu'il y a trois cents modérés ! Où se rencontrent-ils donc ces trois cents modérés ? A quel moment se sont-ils affirmés pour résister à quoi que ce soit ; quel jour ont-ils eu le courage de rompre avec les radicaux ? Et s'ils ne l'ont pas fait dans le passé, comment croire qu'ils le feront dans l'avenir ?

Si le petit bataillon des modérés veut faire tête au radicalisme, il n'a pas d'autre conduite à tenir qu'une alliance avec les conservateurs. Le *Journal des Débats* repousse avec énergie une telle perspective. Soit ! Les Girondins aussi ne s'alliaient pas avec la Droite. On sait où cela les a conduits.

ERNEST BAUDOIN.

## L'acquiescement Wilson

M. Wilson et ses complices sont acquittés, mais l'arrêt de la Cour ne les décharge que de la prison qui leur avait été infligée. La Cour reconnaît l'existence de tous les tripotages, de tous les marchandages reprochés à M. Wilson et à ses acolytes ; elle se

borne, en ce qui concerne la peine prononcée, à déclarer que les faits ne tombent pas sous le coup de la loi, « avec quelque sévérité qu'on puisse apprécier les défaillances morales qui se rencontrent dans la cause. » Les accusés restent flétris et moralement condamnés.

Nous ne nous permettrons pas de critiquer les décisions diverses qui ont frappé ceux-ci et condamné ceux-là, atteint le général Caffarel et flétri M<sup>me</sup> Limouzin ; nous ne voulons point, par égard pour la justice, rapprocher les considérants qui visaient des textes des lois, des nouveaux considérants qui déclarent que les faits reprochés n'étaient pas prévus et ne rentraient sous les dispositions d'aucun texte de lois existantes.

Ce n'est point à nous à faire l'histoire des variations judiciaires ; mais si la Cour d'appel a relevé M. Wilson et ses tristes comparses des peines prononcées, s'ensuit-il qu'elle n'ait pas mis à profit l'occasion d'un blâme sévère ?

Ce blâme, elle l'a infligé, et, à défaut d'une répression, elle a marqué de forfaiture des actes d'autant plus inqualifiables que le principal auteur occupait une position plus élevée, faisait partie de la Chambre des députés et avait été longtemps investi de la présidence de la Commission du budget.

M. Wilson ne sort donc pas blanc comme la neige ; il reste écrasé sous la déconsidération publique, frappé d'une sorte de dégradation morale qui ressemble beaucoup à celle qui atteint le soldat qui forfait à l'honneur.

Si M. Grévy et son gendre n'ont pas été frappés, l'opinion, plus forte que les jugements et les arrêts, les a contraints du moins de quitter un palais qui avait abrité de honteux tripotages.

La République nous a donné le triste spectacle de sa démoralisation et de sa décadence.

M. Albert Bataille écrit à ce sujet dans le *Figaro* :

« Nous ne nous acharnons pas contre

M. Wilson. Condamné, acquitté, il aurait suivi la même fortune.

» Condamné, il n'eût pas subi sa peine. Il eût été quitte avec une villégiature de quelques années dans ses propriétés d'Écosse.

» Acquitté, il n'en reste pas moins disqualifié et flétri.

» Mais l'arrêt dépasse sa personnalité disparue. Il ne s'agit plus de l'honneur de M. Wilson, mais de l'honneur de la justice française, qui sombre aujourd'hui dans la complaisance et la servilité.

» Des jugements comme celui de lundi n'expliquent que trop l'espèce d'impopularité méprisée dans laquelle a fini par sombrer, aux yeux du public, une institution autrefois honorée de tous.

» La masse du peuple a toujours connu la magistrature arrogante, hautaine et dure aux petits.

» Elle la trouve aujourd'hui complice, par ses défaillances et par l'oubli de son devoir social, d'accusés haut placés et puissants encore après leur chute ; elle surprend une fois de plus les juges au moment où ils font échapper ces grands coupables par une fissure du droit pénal.

» Ceux qui ont suivi toutes ces tristes affaires de décorations ne peuvent s'empêcher de dresser une échelle :

» Le baron de Cœlin, deux ans de prison ;

» M<sup>me</sup> Ralazzi et M<sup>me</sup> Limouzin, six mois de prison ;

» Le général Caffarel, 3,000 francs d'amende ;

» M. Wilson, rien !

» Et dans les alentours du Palais beaucoup ne pouvaient s'empêcher de faire sortir ce contraste de la journée de lundi : le général Boulanger frappé, M. Wilson acquitté. Quelques-uns, parmi les plus hostiles au mouvement actuel, s'avaient que le boulangisme n'est autre chose que l'expression, plus ou moins nerveuse et maladroite, de ce dégoût unanime qu'inspirent les sociétés corrompues et les magistratures avilies. »

48 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

### L'Institutrice à Berlin

PAR M<sup>lle</sup> MARIE MARÉCHAL.

Giselle voulait reposer ses regards sur ce vivant portrait, mais, tout auprès est un autre plus vivant encore qui semble la fasciner, comme le serpent fait, dit-on, de la colombe.

Rien n'a pu changer dans cette muette image, et cependant il semble à Giselle que des trésors de fiel se sont amassés dans ces yeux pâles, sous cette paupière qui se relève à peine, dans ce sourire énigmatique, que creuse au bas du visage deux plis inquiétants. Elle frissonne en pensant que, dans un instant, ce ne sera plus le portrait de la comtesse, mais la comtesse elle-même devant laquelle il faudra paraître.

— Bonjour, cher oncle de Kastow, avait dit Frida, en faisant une petite révérence mutine au portrait voisin de celui de sa mère. Mais que fait là ce gros vilain bonhomme ?

Et elle montre de son petit doigt un portrait que Giselle ne se souvenait pas d'avoir jamais vu dans la maison.

— Chut ! mademoiselle, dit Dorothée qui a cru de son devoir de suivre pas à pas sa jeune maîtresse.

— Pouvez-vous parler ainsi de M. le baron !

— M. le baron d'Osterwald, grand maître des eaux et forêts, ce qui ne l'empêche pas de ressembler à un vrai magot de la Chine, reprend irrévérencieusement la petite fille, en faisant au portrait une révérence dérisoire. Je me demande un peu ce que vous venez faire ici ; après cela, peut-être vous emmène-t-on à la campagne pour servir d'épouvantail à nos pauvres moineaux ; car enfin j'imaginais que nous partions à la campagne ; vous feriez bien mieux, Dorothée, au lieu de rester là, plantée comme un pieu, d'aller vous informer des projets de maman, auprès de la femme de charge.

Ces derniers mots furent couverts par le roulement d'une voiture qui entra à grand fracas dans la cour, non pas un camion comme celui qui venait déjà d'emporter de nombreux colis, mais un landau, tout ballant neuf, traîné par deux chevaux de race.

— Une visite ! s'écria Frida qui courut à la fenêtre. Une belle visite encore, avec deux azeans dorés comme ceux de mon oncle de Kastow, et une livrée vert et argent !

Quelle fut la stupéfaction de la petite fille, lorsque de ce superbe équipage descendirent ses deux sœurs d'abord, puis sa mère appuyée sur le bras

du baron d'Osterwald !

— Encore le gros baron ! s'écria-t-elle, mais il est donc partout aujourd'hui ?

— Je vous engage, mademoiselle, à parler mieux de Son Excellence, dit Dorothée avec un sourire diabolique ; il est le maître de la maison à l'heure qu'il est.

— Oh ! la sotte et la nigarde ! Le maître de l'hôtel de Kastow est mon oncle de Kastow. Il n'y a pas de danger qu'il vende jamais la maison où nous sommes, à ce vilain bonhomme que je ne peux pas sentir.

Frida n'avait pas oublié les dédains du grand maître des forêts pour sa chère institutrice.

— Quant à la maîtresse de la maison, maman ne cédera jamais sa place à personne.

— Non, mais elle la partage avec quelqu'un depuis trois semaines, et ce quelqu'un... est... M. le baron en personne... notre seigneur et maître, ainsi que l'a voulu M<sup>me</sup> la comtesse.

— Que raconte-t-elle donc, cette nigarde ? demanda la petite fille en se tournant vers Giselle.

— Elle commençait à être sérieusement inquiète sans savoir pourquoi.

— Oh ! mon Dieu, mademoiselle, reprit Dorothée d'un air sournois, il n'est plus besoin de vous en faire mystère, aussi bien tout le monde dans la maison vous dira que M. le baron est devenu votre papa, puisque M<sup>me</sup> la comtesse l'a

épousé, il y a trois semaines aujourd'hui.

Les yeux de la petite fille s'allumèrent d'un éclair de rage, elle trépigna des pieds, poussa un cri perçant et s'enfuit dans la direction du jardin, en se bouchant les oreilles sans vouloir entendre les exhortations de Giselle.

## CHAPITRE XVI

Dorothée avait dit vrai.

La mère de Frida avait échangé, quinze jours auparavant, son titre de comtesse de Kastow pour celui de baronne d'Osterwald. Mariage d'argent et d'ambition, s'il en fut, la comtesse ne connaissant guère autre chose que ces deux amours, à part son amour maternel très irrégulièrement réparti.

On a pu s'apercevoir déjà que Frida n'était pas la favorite de sa mère. Toutes les complaisances de celle-ci étaient réservées à ses filles aînées, vraiment Allemandes par le cœur, l'esprit et toute l'apparence extérieure.

Frida, au contraire, n'avait rien de prussien, comme l'assurait sa mère en toute occasion.

Où donc l'enfant avait-elle pris ces élans spontanés, cette sincérité naïve, cette droiture de cœur, qui la poussaient parfois à des boutades de révolte contre ce qu'elle appelait les injustices maternelles ?

(A suivre.)

Les juges de la Cour d'appel ont enfin rendu M. Wilson à ses chers dossiers (22,000) dont il avait été distrait si malencontreusement.

C'est du moins ce que le gendre de M. Grévy a fait entendre à un rédacteur du *Figaro* empressé de recueillir les impressions du nouvel acquitté :

« — C'est enfin terminé, a-t-il dit. Et ce n'est pas malheureux. Je vais pouvoir maintenant reprendre un tas de travaux que j'avais en train et que cette affaire m'a forcé d'interrompre.

« Moi, je ne m'émotionne pas énormément. En attendant, j'ai rangé mes affaires, j'ai continué mon installation. Je suis très content de mon cabinet. Tenez, on m'a fait là une cheminée en bois sculpté qui est une véritable merveille. Voyez comme c'est fin, comme c'est léger. Je n'aurais jamais cru que de nos jours on pût travailler le bois comme cela. »

On n'est pas plus dégagé de préoccupations. On ne montre pas plus de tranquillité d'esprit. Que lui importe que la Cour ait constaté « ses défaillances morales ? » Il est acquitté, il va reprendre « un tas de travaux ».

On se demande si M. Wilson a voulu ainsi parler de travaux parlementaires.

### LA QUESTION BOULANGER

M. le général Boulanger, qui dépouilla de son grade le général Henri d'Orléans, duc d'Aumale, est lui-même mis à la retraite ; avec cette différence que le général d'Aumale reste toujours le vainqueur de la Smalah et l'un des plus glorieux soldats de l'histoire de France, tandis que le général Boulanger, n'étant plus général, reste seulement Boulanger, bon à faire un candidat radical. Un décret rendu, après avis conforme et unanime du conseil d'enquête, a mis d'office à la retraite le protégé de la coterie radicale intransigeante, à laquelle s'était livré l'ex-commandant du 13<sup>e</sup> corps d'armée. Ses amis radicaux s'en réjouissent et ses adversaires opportunistes applaudissent.

Il reste à savoir si la mise à la retraite du général Boulanger arrêtera l'agitation boulangiste. On pense en beaucoup d'endroits que tout va recommencer — jusqu'à ce que la République ait fait la culbute finale.

Tout le monde comprend qu'il y a quelque chose qui s'écroule. Est-ce un régime politique ? Est-ce un état social ? Est-ce un parti ? Est-ce un pays ? Voilà ce qui préoccupe et inquiète.

Voici, d'après un journal du matin, quelles seraient actuellement les intentions du général Boulanger :

« Frappé par la mesure qu'on connaît, le général, reprenant ses droits de citoyen, a, paraît-il, l'intention d'entrer en scène et de faire une déclaration très nette sur la politique qu'il entend suivre.

Il devient un véritable chef de parti et

### CHRONIQUE THÉÂTRALE

La troupe d'opérette nous a fait ses adieux la semaine dernière en nous donnant une seconde audition de la *Mascotte* qui a reçu un accueil chaleureux. Les premières places et les fauteuils d'orchestre étaient remplis d'un public select toujours enthousiaste des gracieuses divas auxquelles il n'a cessé de prodiguer son admiration sincère depuis l'ouverture de la saison théâtrale.

La musique de Suppé nous a paru, comme la première fois, pleine de gaité, d'entrain et de verve ; on a bien ri à ces scènes amusantes, originales et finement grivoises, et l'interprétation a été excellente.

M<sup>lle</sup> Doux, dans le rôle de Bettina, a été charmante de naïveté vraie et de jeunesse toute verdissante, toute épanouie. Après le duo : *J'aime bien mes dindons*, qu'elle a dit avec une délicatesse exquise, elle a reçu une très belle corbeille de fleurs. M<sup>lle</sup> Carré est une Fiametta émoustillante et elle chante avec goût ; lorsqu'elle a eu terminé la *Légende de l'orang-outang*, une pluie de fleurs s'est abattue à ses pieds : nous avons compté cinq énormes bouquets et une magnifique corbeille.

On nous dit que ces deux artistes nous quittent et qu'elles ont déjà contracté un nouvel engage-

se met à la tête d'une campagne organisée contre le parlementarisme actuel.

Une première réunion du Comité boulangiste a eu lieu hier chez M. Eugène Mayer, directeur de la *Lanterne* ; une nouvelle réunion sera tenue aujourd'hui chez M. Lalou, directeur de la *France*.

On examinera donc aujourd'hui l'attitude à prendre. Mais déjà il est possible de tracer les grandes lignes du programme boulangiste.

Le point capital sera la révision de la Constitution portant principalement sur le mode électoral du Sénat et sur la diminution du nombre des députés.

Sans doute, l'extrême gauche, en prenant hier l'initiative d'une demande de révision constitutionnelle, a voulu enlever une arme au général. Mais il est facile de comprendre que le but poursuivi par l'ancien commandant du 13<sup>e</sup> corps n'a aucun rapport avec celui poursuivi par l'extrême gauche.

Le général Boulanger veut se poser en adversaire résolu du Parlement tel qu'il est aujourd'hui, il veut entreprendre une guerre formidable contre le régime parlementaire que nous possédons.

Le général va s'installer à Paris ; il compte recevoir beaucoup de monde et ouvrir un grand salon politique.

Il veut se consacrer entièrement à la mission politique que ses amis lui confient avec enthousiasme. « Il a un rôle important à remplir, nous disait hier M. Le Hérisse, un de ses intimes, et soyez convaincu qu'il sera à la hauteur de la tâche patriotique qui lui incombe. »

Le général dînait, hier soir, chez M. Laguerre. Le député de Vaucluse recevait quelques amis dans son coquet appartement de la rue Saint-Honoré et, après le repas, on a traité toutes les questions qui se rattachent à l'organisation du parti boulangiste.

### INFORMATIONS

#### REVISION DE LA CONSTITUTION

Le projet de révision constitutionnelle que l'extrême gauche a résolu de déposer avant les vacances de Pâques offre sans doute quelques difficultés, car M. Georges Perin, chargé d'en arrêter les termes, n'a pu les dégager de l'obscurité nuageuse dont le concept de ses collègues l'avait enveloppé. Aussi, dans une nouvelle séance, l'extrême gauche a dû en débattre le fond et la forme. La rédaction en a été confiée à l'enfant de chœur du groupe. M. Pichon devra la soumettre aujourd'hui jeudi à ses collègues et le dépôt du projet sera effectué dès le début de la séance.

Quant à l'interpellation, elle a été renvoyée après Pâques ou à la Trinité. Le groupe s'est rallié autour du précurseur Gaillard.

On croit savoir à cinq heures que le dispositif du projet de révision constitutionnelle préparé par M. Pichon ne viserait aucun article de la Constitution. Il serait ainsi conçu : « La Chambre décide qu'il y a

lieu à révision des lois constitutionnelles. » Le dispositif serait précédé d'un exposé des motifs tiré de la situation actuelle. Comme on le voit, c'est la porte ouverte à toutes les surprises. L'urgence de cette proposition pourrait provoquer une lutte entre le gouvernement et les gauches radicales.

#### VACANCES PARLEMENTAIRES

Si le Sénat n'a pas terminé le vote du budget aujourd'hui dans une séance du matin, on pense que les vacances parlementaires seraient retardées jusqu'à samedi.

M<sup>me</sup> Ratazzi et le baron de Coëln vont adresser un recours en grâce au Président de la République.

La nouvelle de la mise en retraite du général Boulanger a laissé Paris très calme. Vers neuf heures, quelques gamins partis des bureaux de la *Cocarde* ont essayé un semblant de manifestation devant l'hôtel du Louvre. Ils ont parcouru en chantant la rue Montmartre, la rue J.-J. Rousseau et la rue de Rivoli. Une escouade de gardiens de la paix les a facilement dispersés sur la place du Palais-Royal.

Les abords de l'hôtel du Louvre étaient soigneusement gardés par une cinquantaine d'agents, il était défendu de stationner sous les arcades et des renforts étaient consignés dans les postes voisins.

Dernier écho de l'affaire Wilson : On a vu lundi, à 4 heures 25, sur le Pont-Neuf, dans une même voiture, M. Wilson et M. le Procureur général.

#### LA DÉMISSION DE M. WILSON

On lit dans le *Moniteur* : « On prête à M. Wilson, que la Cour d'appel vient d'acquiescer, l'intention de donner sa démission de député et de se présenter de nouveau devant ses électeurs. » Ceci contredit les affirmations du *Gaulois*.

M. Edouard Hervé remercie dans les termes suivants les électeurs des Bouches-du-Rhône qui ont voté pour lui :

« Electeurs, » En me présentant devant vous, je vous disais : « La République parlementaire est condamnée à une fin prochaine. » Le scrutin de dimanche, dans l'Aisne comme dans les Bouches-du-Rhône, prouve à quel point j'avais raison.

Dans chacun des deux départements, les candidats de la République parlementaire ont réuni un chiffre de voix insignifiant.

Dans l'Aisne, le courant a semblé se prononcer en faveur de la dictature, dans les Bouches-du-Rhône en faveur de l'anarchie.

Ce double mouvement s'arrêtera. Le bon sens de nos populations en fera

justice quand elles verront un autre lendemain.

« A l'anarchie, il faut opposer l'ordre ; à la dictature, la liberté.

« Or, dans la Monarchie, l'ordre et la liberté trouvent leur conciliation.

« En trois jours vous vous êtes groupés au nombre de vingt-quatre mille autour d'une candidature affirmant cette vérité.

« Je vous remercie.

« EDOUARD HERVÉ. »

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 mars.

La Bourse est d'une grande fermeté, mais complètement dépourvue d'animation : 3 0/0, 82.22 ; 4 1/2 0/0, 107.02.

L'action du Crédit Foncier fait preuve de fermeté à 1.381. Toutes les obligations du Crédit Foncier montrent une fermeté remarquable, les nouvelles comme les anciennes. Ces valeurs sont très activement traitées, quelques-unes en hausse importante. Les Bons de la Presse se négocient à 22.25, les Bons à Lots à 129.

L'action de la Société Générale maintient fermement son cours de 435 francs avec des opérations assez suivies en vue du paiement de son coupon de 6.25 au 1<sup>er</sup> avril prochain.

Les Dépôts et Comptes Courants se fixent à 601.25. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour le 11 avril prochain.

L'action de Panama, très ferme, clôture à 282. La compagnie prévient les souscripteurs aux obligations nouvelles, 3<sup>e</sup> série, émises le 14 mars, que la totalité des obligations souscrites est attribuée à chaque souscripteur. Les souscripteurs ont donc à effectuer du 22 au 25 mars, où leur souscription a été faite, le versement de 100 fr. prévu à la répartition.

Mardi a eu lieu l'assemblée générale de la Société des Immeubles de France. Toutes les propositions du conseil d'administration ont été ratifiées par les actionnaires. Le montant des réserves spéciales des bénéfices a été fixé à 1,450,000 fr. et le dividende de l'exercice à 25 fr. par action libérée.

Les Métaux se traitent à 1,100. Nos chemins de fer sont bien tenus.

### NOUVELLES MILITAIRES

Des nominations dans les grands commandements à la mer auront lieu prochainement.

Voici quels seraient, assure-t-on, les officiers généraux désignés : le vice-amiral Bergasse Dupetit-Thouars succéderait à l'amiral Amet à l'escadre de la Méditerranée ; le contre-amiral Brown de Colstoun prendrait le commandement de la division de l'Atlantique ; le contre-amiral Alquier remplacerait l'amiral Layrie dans l'Extrême-Orient ; le contre-amiral O'Neil remplacerait dans l'escadre d'évolutions l'amiral Davrenne ; le contre-amiral Regnaud de Prémesnil succéderait à l'amiral Oly à la station du Levant ; enfin la préfecture de Toulon serait réservée au vice-amiral Conté.

#### LE FUSIL LEBEL AUX TERRITORIAUX

Nous avons annoncé que les troupes d'infanterie territoriale seraient, en 1888, exercées au maniement du fusil Lebel, selon les ressources en armes des garnisons.

Chaque régiment territorial recevra cent

ment : M<sup>lle</sup> Doux s'en va à Lyon, et M<sup>lle</sup> Carré à Royan,

*Lugete, o veneres cupidinesque !*

M. Delvoye, notre excellent baryton, remplissait le rôle de Pippo, dans lequel il a été tout simplement parfait, recueillant après chaque morceau des applaudissements frénétiques. On lui a fait bisser la chanson de Saltarello dont l'air est si vif, si gai et si entraînant. M. Stéphane a esquissé avec une bouffonnerie irrésistible la figure de Laurent XVII ; M. Sabin a été un Rocco on ne peut plus amusant d'excentricité et de cocasserie fantaisique ; M. Drouville a plu par sa brusquerie jalouse dans le prince Fretellini, et il a chanté plusieurs morceaux avec facilité. Les rôles épisodiques n'étaient pas mal tenus ; les chœurs formaient un ensemble correct et l'orchestre a accompagné avec un brio étourdissant. Le public était en belle humeur et la soirée s'est passée en bis, en rappels et en ovations des plus sympathiques.

La foule se pressait dimanche surtout au parquet et aux galeries pour assister à la représentation de *Courrier de Lyon* : chaque fois qu'un dramaturge cherche à faire vibrer la fibre du sentiment et de l'émotion, il trouve des spectateurs. Ce drame, qui a été joué des milliers de fois, et que les Saumurois ont eu souvent l'occasion d'applaudir depuis plus de trente-cinq ans, est bien char-

penté, clair, sans déclamations, sans exagérations ; l'élément comique s'y mêle ingénieusement à l'élément dramatique, et c'est pour ces différents motifs qu'il mérite son long succès. Il a été bien interprété.

M. Veuillet a mis toute son âme dans le rôle de Lesurques, dont il a rendu avec talent la tendresse, la bonté, l'énergie, la douleur, la colère et la résignation. M. Philippe a su se faire un costume, une figure et une voix parfaitement appropriés au personnage brutal et cynique de Chopard. M. Roux a été un Fouinard amusant. M. Allain, dans le rôle de Jérôme Lesurques, avec son air vénérable et son accent toujours vrai, s'est élevé parfois à des effets tragiques. Le rôle de Didier a été interprété avec un sentiment profond et énergique par M. Wilfrid, et celui de Joliquet avec une naïveté et un naturel comiques par M. Berger. M. Joffrel a donné au rôle de Daubenton la distinction et la gravité qui lui conviennent. M. Roux est un muscadin amusant ; vous entendez sortir de sa bouche un petit zézaiement mouillé, fûté, vagissant qui rappelle la jeunesse de Thermidor.

M<sup>me</sup> Molivier joue avec l'émotion la plus vraie, la grâce la plus touchante le rôle de Julie. M<sup>me</sup> Touache a mis de l'effusion et de l'âme dans le rôle de Jeane. Grand succès de larmes pour les artistes qui ont été rappelés à la fin de la pièce.

En intermèdes, M. Molivier, le bénéficiaire de la

soirée, a dit avec verve plusieurs gais monologues qui ont été vivement applaudis.

Cette soirée était la dernière de la saison théâtrale. La plupart de ces excellents artistes sont engagés pour l'année prochaine ; nous ne leur disons non pas adieu, mais au revoir.

Nous lisons dans la revue théâtrale du *Patriote de l'Ouest* :

« On nous assurait hier que M. Justin Née a déjà composé sa compagnie lyrique pour la prochaine saison, et que cette compagnie ne compte dans ses rangs aucun des artistes de la saison qui vient de finir.

« Par contre, la troupe dramatique est encore en formation ; nous croyons pouvoir annoncer même le réengagement de M. et M<sup>me</sup> Sabit, de M. et M<sup>me</sup> Molivier, de M. Veuillet. Ce sont là de bons choix que le public retiendra certainement. »

Librairie ABEL PILON, rue de Valenciennes, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les ouvrages de la Librairie française ; de toutes les Partitions et Publications musicales ; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES.

Gravures, Eau-fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR, PAR CHAQUE CHEVILLON DE

Payable CINQ FRANCS par mois. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

vingt fusils, mais le nombre de cartouches à brûler à la cible sera strictement proportionné à l'approvisionnement actuel.

On sait que la supériorité de l'arme nouvelle réside bien moins dans le mécanisme à répétition que dans la tension de la trajectoire.

Le ministre de la guerre a prescrit aux corps actifs de mettre un ou deux officiers à la disposition des troupes de seconde ligne pour faire des théories pratiques aux officiers et sous-officiers territoriaux.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### CRUE DE LA LOIRE

Tours, 28 mars, 4 heures soir.

Le maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 3 m. 55 à Saumur, paraît devoir s'élever à 3 m. 95.

On présume qu'il aura lieu le 29 mars, vers 4 heures du soir.

On présume que le maximum de la crue de la Loire sera de 3 m. 45 à Langeais, et qu'il aura lieu le 30 mars, vers 6 heures du soir.

### Proverbes ruraux

Mars commence en courroux  
Mais il finit tout doux.

Mars pluvieux  
An disetteux.

### UN HOMME ÉCRASÉ

Hier soir, M. Jules Moreau, âgé de 26 ans environ et marié depuis un an à peine, passait sur la route du Chapeau avec son tombereau chargé.

A un moment donné, le cheval de M. Moreau prit peur; il fit un grand écart et renversa son conducteur et une roue lui brisa l'épine dorsale.

On se porta aussitôt au secours de Moreau, mais il était trop tard, car à peine relevé on s'aperçut qu'il était blessé mortellement.

Ramené chez lui, il rendit presque aussitôt le dernier soupir. Il est facile de se rendre compte du désespoir de sa jeune femme.

Depuis hier, il y a renouveau dans les tramways saumurois. Des wagonnets amènent des matériaux sur le quai, et on a l'air de repaver les trous laissés béants depuis si longtemps.

C'est du luxe aujourd'hui; on finissait par s'habituer à ces casse-cou.

Hier, nous rapportions que la tempête qui sévit en ce moment sur notre région avait enlevé une toiture et sa charpente et l'avait poussée à deux mètres plus loin en démolissant les murs.

Cette même tempête a encore causé ce matin un accident.

Sous la violence du vent, un moulin du Petit-Puy, sur le coteau de Saumur qui domine ce village, s'est affaissé et a écrasé une vache dans sa chute.

La propriétaire de cet animal est une pauvre femme qui n'avait que sa vache pour vivre; cette perte va donc la plonger dans une misère encore plus affreuse.

### ANGERS.

Le buste de Jeanne de Laval. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal d'Angers a voté des remerciements à M. Charon, statuaire, pour le don qu'il a fait à la Bibliothèque de la ville du buste de Jeanne de Laval.

Ce buste est une reproduction d'exacte grandeur du buste de la statue de Jeanne de Laval, élevée aux Rosiers, et dont la copie réduite se voit, à Angers, au musée Saint-Jean.

M. Charon, même après David d'Angers, qui a sculpté une Jeanne de Laval, d'une expression si poétique, a su faire, dit le Patriote, une œuvre originale. Sa Jeanne de Laval est moins mélancolique que celle de David; elle porte surtout dans sa physionomie le caractère de sereine bienfaisance, qui a fait d'elle pour nos régions de la vallée de la Loire la légendaire bonne reine de Sicile.

La ville d'Angers possède déjà, au Palais des Marchands, au Grand-Hôtel de la place

du Ralliement, avec ses cariatides, et dans le passage Moirin, de beaux spécimens du talent de M. Charon. Nous les avons signalés à mesure qu'ils ont été exécutés.

### Le scandale de Tours

La Société Symphonique de Tours avait organisé pour mardi soir un salut en musique à l'église Saint-Julien, pendant lequel devait être exécuté le *Stabat* de Rossini, et on avait annoncé cette cérémonie par affiches donnant le prix des places: chaises réservées, 3 fr.; nef latérale, 2 fr., etc., etc. Le produit de la recette devait être partagé entre les pauvres du Bureau de bienfaisance, la Société des auteurs dramatiques et la Société Symphonique pour solder le paiement des frais généraux.

Cette mise en scène a provoqué une manifestation populaire préméditée d'avance. Voici ce que nous dit le *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Il était 8 heures, les portes de l'église venaient à peine de s'ouvrir que déjà une foule hurlante envahissait tant par la rue Colbert que par la rue Royale l'église Saint-Julien.

Les contrôleurs postés aux portes pour recevoir les billets et recueillir la recette étaient aussitôt bousculés et refoulés dans le temple.

Des femmes, des enfants suffoqués poussaient des cris de frayeur, tandis qu'une centaine de voyous pénétrant sous le porche s'accrochaient aux cordes des cloches et sonnaient à toutes volées.

Cependant les personnes munies de billets ne parvenaient qu'à grand-peine à pénétrer dans l'église.

La foule des voyous augmentait de minute en minute, poursuivant de ses lazzi les jeunes filles et les femmes arrivées un peu après l'ouverture et la fermeture presque immédiate des portes.

Par contre, un grand nombre de brailards avaient réussi à entrer dans l'église, les uns fendant leurs pipes, les autres la tête couverte.

Tout ce monde-jirait, causait, blaguait « le curé » et avait une attitude des plus indécentes.

Cependant l'orchestre de la Société Symphonique et les artistes exécutaient et chantaient au milieu de l'émotion générale le *Stabat* de Rossini.

On était à la seconde partie, M. l'abbé Juteau venait de monter en chaire, quand une vigoureuse poussée fut exercée par la foule sur la porte latérale donnant sur la rue Colbert.

Des centaines de voix hurlant la *Marseillaise* ou des chansons obscènes couvrent l'orchestre, l'orgue et les voix des chanteurs. Des cris de menaces, des exclamations de colère, des sifflets stridents parviennent jusqu'aux oreilles des artistes et des auditeurs effrayés, qui cherchent une porte de sortie.

Des pierres, brisant des vitraux, tombent dans les nefs et dans le sanctuaire. Le désordre est scandaleux, inquiétant.

C'est une foule de plus de 5,000 personnes, excitée par quelques centaines de voyous, qui, ne pouvant entrer, assiège les portes de l'église dans la rue Royale et la rue Colbert, et, comme l'*Union libérale*, proteste, à sa façon, contre « l'organisation et les procédés » des impresarios imprévoyants.

La moitié des personnes qui ont payé leurs places et agitent vainement leurs billets au-dessus de la foule ne peut pénétrer dans les voûtes louées à la Société Symphonique, tandis que l'église a été envahie sous leurs yeux par des centaines de personnes sans cartes.

Pas de police à l'intérieur;

Pas de police à l'extérieur.

Au *Stabat* de Rossini succédaient les hurlements de la foule acclamant le « brave général Boulanger ».

C'est la poire qu'il nous faut. En revenant de la revue. Ohé Durandard, Esprit Saint descendez en nous, toutes les scies de la rue, les chants les plus profanes et les plus sacrés étaient vociférés par cette populace en démenée. Bientôt des pierres volaient dans les vitraux, la porte craquait sous la poussée de la multitude et dans l'église un grand nombre de personnes prenaient peur.

Sur les instances de quelques assistants, M. L. Franchet, rédacteur du *Journal d'Indre-et-Loire*, alla informer la police de ce qui se passait.

Voici comment notre confrère explique la réception qui lui fut faite:

« Pas poli, M. l'inspecteur de police Tournois! Quand nous lui eûmes fait observer qu'on allait briser, s'il n'intervenait, les vitraux d'un édifice appartenant à l'Etat et qu'une collision était à craindre: « Est-ce que ça nous regarde ce qu'ils peuvent faire dans leur église! » nous répondit-il aimablement.

Nous fîmes alors observer à ce charmant homme que si une bande de golopins menaçait de pénétrer dans un magasin de la rue Royale et d'y tout mettre à sac, M. le commissaire central de police pourrait bien y voir quelque inconvénient et prendre certaines mesures pour empêcher la propriété d'autrui d'être violée.

Nous demandâmes donc à M. l'inspecteur Tournois de prendre pour la protection de l'église Saint-Julien et de ceux qui s'y trouvaient réunis les mêmes mesures d'ordre que nécessitait la situation.

M. l'inspecteur Tournois consentit alors à faire déblayer les abords de l'église Saint-Julien, du côté de la rue Colbert, et à empêcher les voyous qui voulaient défoncer les portes de se livrer plus longtemps à ce singulier jeu de société.

En un tour de main, la foule fut refoulée et le Concert spirituel put se terminer, sans que nous ayons eu à regretter quelque grave événement.

La populace, qui nous avait vu arriver avec la police, s'est permise, il est vrai, à notre endroit, certaines démonstrations peu bienveillantes. Il n'en a été que cela, et les brailards ont lâché pied au bout de quelques instants.

Et maintenant qu'on nous permette d'expliquer une allégation faite au début de cet entre-filet.

Nous avons dit que la manifestation avait eu lieu avec la complicité de la police et de l'administration.

Pour la police, nous avons suffisamment expliqué ce que nous avons à lui reprocher pour qu'il soit besoin d'insister davantage.

Nous sommes persuadés d'ailleurs que si M. le commissaire central, dont chacun connaît l'énergie et la bienveillance, avait été présent, nous n'aurions pas même eu besoin de demander l'intervention de ses agents.

Quant à l'administration municipale, elle eut dû se montrer plus aimable pour les organisateurs d'un concert sur la recette duquel elle prélevait une somme pour ses pauvres.

Nous disons que l'administration a été complice des désordres de la rue, parce que nous savons qu'elle en a été prévenue et qu'elle n'a rien fait pour les réprimer, parce que nous savons encore que M. le maire de Tours qui avait fait demander des places réservées au concert spirituel, conseillé par quelques amis et averti de ce qui allait se passer, les a renvoyées le soir même au directeur de la Société Symphonique.

Cela se passe de commentaires et nous n'avons pas besoin d'insister davantage.

Les journaux de Poitiers publient le tableau de la troupe qui doit jouer sur le théâtre de cette ville pendant la saison d'opéra qui commencera le mardi 40 avril.

Nous remarquons dans ce tableau le nom de M. Nury, un baryton d'opéra-comique qui compte de beaux succès sur les plus grandes scènes (Lyon, notamment) et qui faisait partie, l'an dernier, de notre troupe d'opéra (Angers et Saumur), direction Neveu.

Avis aux mères. — Saint-Etienne-la-Thillaye (Calvados), le 3 mai 1887. — Si toutes les mères connaissaient l'efficacité des Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte), elles s'empresseraient d'en faire usage. Rien n'est plus facile à faire prendre à un enfant; depuis que les miens sont à ce régime, toute constipation a disparu et jamais ils n'ont eu de vers, ce qui prouve que c'est un excellent remède. M<sup>me</sup> L. Martinière jeune. Signature légalisée.

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix:

Le Sucre, 4 fr. 05 le kilog.;

Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog.;

La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes;

Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte;

Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

### PLACE DU CHARDONNET

Dimanche prochain, à 3 heures, ouverture du

## CIRQUE DU CHIAT BOTTÉ

Dirigé par M. CHAMU-LEDENT.

40 Artistes à 4 pattes  
GRAND SPECTACLE

Donné par la Troupe des Singes, Chiens savants, Chèvres, Coqs, Lapins, Poules, Oies, Canards, Dindes, Chats, dressés en liberté.

PRIX DES PLACES

Places réservées, 1 fr.; 1<sup>re</sup>, 50 c.; 2<sup>e</sup>, 30 c.

Tous les jours REPRÉSENTATION. — Les bureaux seront ouverts à 7 h. 1/2. On commencera à 8 h.

Les JUDIS et DIMANCHES, à 3 heures, Séance Infantile.

## Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ÉCHO SAUMUROIS

Paris, 29 mars, 12 h. 50, soir.

Au conseil de cabinet tenu ce matin, le gouvernement a décidé qu'il porterait à la Chambre le budget vers deux ou trois heures, aussitôt après le vote définitif du Sénat.

Il demandera la ratification immédiate de la Chambre, afin que la promulgation du budget paraisse à l'Officiel samedi matin, dernier délai.

Le gouvernement a également décidé d'accepter la discussion immédiate de l'interpellation que M. Rivet va déposer et de combattre l'urgence en posant la question de confiance sur le projet de révision s'il est déposé aujourd'hui.

## MAGASINS DE LA GLANEUSE

### Information

Désirant conserver l'exclusivité de nos Modèles de Chapeaux, nous ne ferons plus d'ÉTALAGES - EXPOSITIONS le Jeudi-Saint, mais nous engageons vivement les Dames à venir nous visiter, ne serait-ce qu'à titre de renseignements, car aux Modes, elles trouveront des modèles de Chapeaux d'un cachet tout Parisien, dessinés et garnis spécialement pour nous; et aux autres Comptoirs, des Assortiments considérables et des prix défiant toute concurrence.

Actuellement, aux Comptoirs de Ganterie et de Rubans, nous avons quelques affaires dont les prix sont à 50 0/0 au-dessous de leur valeur réelle, aussi ne saurions-nous trop engager notre Clientèle à venir en profiter immédiatement, ces Occasions devant être épuisées en quelques jours.

MAGASINS DE LA GLANEUSE.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

## L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez:

Des Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

## LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage; la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

## LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Poimades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**FAILLITE GERBEAU.**

Par ordre de M. le juge-commissaire, les créanciers de la faillite du sieur Gerbeau, entrepreneur à Saint-Hilaire-Saint-Florent, dont les créances ont été vérifiées et affirmées ou admises par provision, sont convoqués à se réunir le lundi 9 avril 1888, à 9 heures du matin, en l'une des salles du Tribunal, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(199) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M<sup>e</sup> FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 44.

**DEMANDE**  
**En séparation de biens.**

Suivant exploit du ministère de MARCOMBRE, huissier à Saumur, en date du vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-huit, M<sup>me</sup> Alphonsine Boivinot, épouse de M. Francis Eyrard, ancien marchand forain, avec lequel elle demeure à Saumur, rue Notre-Dame, n° 29, Admise à l'assistance judiciaire par décision du bureau de Saumur, en date du quinze février mil huit cent quatre-vingt-huit, A formé contre ledit M. Francis Eyrard, sa demande en séparation de biens, Et sur ladite assignation, M<sup>me</sup> Eyrard a constitué comme avoué M<sup>e</sup> Felix COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant rue du Temple, n° 44. Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, Saumur, le vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-huit.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Études de M<sup>e</sup> JAMES, notaire à Saint-Etienne de Corcoué (Loire-Inférieure), et de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur (Maine-et-Loire).

**ADJUDICATION**

Le Mardi 17 Avril 1888, à une heure de l'après-midi, à Saint-Etienne-de-Corcoué, en l'étude de M<sup>e</sup> JAMES,

**DE LA BELLE TERRE**  
**DU**  
**GRAND-BOIS**

située commune de Saint-Colombin (Loire-Inférieure).

D'une superficie de 150 hectares d'un seul tenant ;

Cette propriété comprend : maison de maîtres, vastes servitudes, trois métairies, quatre borderies, vingt hectares d'excellentes vignes,

Chasse — Pêche.

Près la propriété sera établie une gare pour le chemin de fer de Nantes à Legé.

Mise à prix : 210,000 fr.

Pour tous renseignements et visiter, s'adresser auxdits M<sup>me</sup> JAMES et LE BARON. (168)

Cabinet de M. PAUL ROBIN, expert-comptable, 36, rue de la Roë, Angers.

**A VENDRE**

Un Fonds de Commerce

**DE**  
**Marchand de Vins**

En gros et en détail, situé à deux kilomètres de la ville d'Angers.

Droit au bail — Situation exceptionnelle BELLE CLIENTÈLE.

S'adresser, pour traiter, à M. ROBIN. (183)

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTÉ, notaire à Brézé.

**A VENDRE**

BELLE

**MAISON DE CAMPAGNE**

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 100 mètres de la gare.

Jardin potager, Clos de vigne, vastes Caves.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTÉ. (186)

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**Vente Mobilière**

Par suite de saisie-exécution.

Le SAMEDI 31 MARS 1888, à une heure du soir, à Saumur, place du Champ-de-Foire,

Il sera vendu :

Une machine à vapeur locomobile de la force de cinq chevaux, une machine à battre avec son nettoyeur, une faucheuse et ses accessoires, un alambic en cuivre, une jument âgée de six ans, un équipage et une carriole.

Au comptant, plus 5 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 Juin 1888,

**UNE MAISON BOURGEOISE**

AVEC VASTE JARDIN,

Sise à l'entrée du Pont-Fouchar.

S'adresser, pour traiter, au notaire.

**A LOUER DE SUITE**

En totalité ou par portions,

**VASTE MAISON**

Avec nombreuses servitudes y attachant,

Le tout très propre au commerce, et situé au centre du Pont-Fouchar.

S'adresser à M. GOUZÉ-MARTIN, propriétaire, demeurant au Pont-Fouchar, ancienne route de Doué.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1888,

**UNE PETITE MAISON**

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

**Externat de jeunes filles**

DIRIGÉ PAR M<sup>me</sup> ROBIN

28, rue de la Tonnelles, Saumur.

Prend des fillettes à partir de 6 ans, pour les conduire au certificat d'études et au brevet. — Prix modérés.

**AVIS**

M. VERNERY, opticien à Pontivy, prévient les habitants de Saumur, qu'il sera visible, hôtel de Londres, du 6 au 20 avril. (201)

**A LOUER**

Belle Cave en roc

S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

**MANUFACTURE**

DE

**PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER & COLLMANN**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la maison Lépicier et Collmann, est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

**LE JARDIN**

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

**L'ARMÉE**

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. . . . . 7 fr.  
Un an. . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

**UN GRAND SUCCÈS**

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants : SAPHO, par Alphonse Daudet ; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort ; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet ; NELLA, par Martial-Moulin ; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1<sup>er</sup> Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement : Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

**LE COLLÈGE DE SAUMUR**  
PRÉPARE AUX  
**ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS**  
ET A L'EMPLOI  
**D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte**

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

**EPICERIE PARISIENNE**

**MAISON IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

**GRANDE BAISSÉ DE PRIX**

SUCRE, 1<sup>er</sup> choix, cassé ou en pains, le kilog. 1 05  
— cassé régulier, le kilog. . . . 1 15  
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog. : 2 40  
— 1<sup>re</sup> qualité, — 2 60  
— extra, — 2 80  
— mélange supérieur — 3 »

**LESSIVE-IRIS** LE PAQUET  
0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

**DENTS**  
SANS PALAIS NI CROCHETS  
**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR.

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

(VACCINE DE LA BOUCHE) **L'EAU DE SUEZ** est le SEUL et UNIQUE Dentifrice qui SUPPRIME INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les MAUX DE DENTS ET PAR CONSÉQUENT L'EXTRACTION L'AURIFICATION

DÉPÔTS : Dans les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. — Brochure explicative envoyée franco sur demande. — Adresse de M. SUEZ, 9, Rue Froy (Pare Monceau), PARIS

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 MARS.**

Valeurs au comptant		Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant		Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant		Clôture préc.	Dernier cours.
3 % amortissable	81 95	82 25	82 25	Est	798 75	795	795	Gaz parisien	521	522	522
3 % (nouveau)	86	86 10	86 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1275	1272 50	1272 50	Est	350	345	345
4 1/2 % (nouveau)	106 90	107	107	Midi	1163 75	1165	1165	Midi	400	399	399
Obligations du Trésor	515	515	515	Nord	1540	1540	1540	Nord	407 30	407 50	407 50
Banque de France	3523	3570	3570	Orléans	1345	1342 75	1342 75	Orléans	409 50	408 75	408 75
Société Générale	453	457 50	457 50	Ouest	891 25	893 75	893 75	Ouest	400	400	400
Comptoir d'escompte	1031 25	1033 75	1033 75	Compagnie parisienne du Gaz	1360	1363	1363	Paris-Lyon-Méditerranée	397 75	397 50	397 50
Crédit Lyonnais	572 50	573 50	573 50	Canal de Suez	2130	2120	2120	Paris-Bourbonnais	397 50	400	400
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1378 75	1377 50	1377 50	C. gén. Transatlantique	517 50	520	520	Canal de Suez	300	300	300
Crédit mobilier	—	310	310	Russe 5 0/0 1870	96 50	96 50	96 50	Panama 6 0/0	360	356	356
Canal Intér.-Panama	293 75	293 75	293 75								